

## LA VILLE DE DELSON DÉVOILE SON PLAN DE MOBILITÉ ACTIVE ET DURABLE

**Delson, le 26 septembre 2017-** Le conseil municipal est heureux d'annoncer son plan d'action en matière de mobilité active et durable qui a pour objectifs une mobilité plus durable, une perspective intégrée, une planification intelligente, une amélioration de la qualité de vie et de la sécurité ainsi qu'une réponse aux attentes et besoins de la population.

Il faut savoir que la Ville de Delson possède un potentiel fort intéressant puisque 4 aires DOT-TOD couvrent 55% de tout son territoire, un réseau de parcs et espaces verts et qu'il y a un projet de requalification de la route 132 en boulevard urbain avec intégration d'un réseau structurant de transport collectif en cours.

Bien que certains défis soient à considérer : faible densité de la population, les réseaux piétonnier et cyclable discontinus ou peu invitants, les barrières physiques (R-132, Rivière de la Tortue, le parc industriel ainsi que la faible desserte de celui-ci), les délais pour la mise en place de ce Plan de mobilité active et durable pourront être respectés puisqu'il s'échelonne sur 15 ans. En voici les enjeux :

- L'efficacité et la sécurité des déplacements actifs entre les quartiers et les principaux pôles d'activités, ex. vers le centre-ville;
- L'accessibilité aux réseaux de transport durable;
- L'intermodalité (plus d'un moyen de transport) entre les différents réseaux;
- La sécurité et le confort à l'année;
- La consolidation des réseaux utilitaires et récréatifs;
- L'intégration des principes de mobilité durable lors de la planification des nouveaux aménagements et développements.

Pour y parvenir, des éléments sont déjà en cours de réalisation, soit le réaménagement du boulevard Georges-Gagné Sud, la création de lien entre le quartier situé au nord de la 132 et le boulevard Georges-Gagné Nord, l'amélioration de la desserte par modes actifs – piétons, cyclistes - du parc Arthur-Trudeau, ainsi que l'aménagement d'un lien multifonctionnel du côté est de la rue du Collège.

À compter de 2018, la Ville orientera ses actions vers le complément et le réaménagement du réseau de voies cyclables, des solutions de transport collectif plus performantes et favorisera une forme urbaine supportant mieux les déplacements actifs et collectifs.